

LE SUBJONCTIF EN PROPOSITION PRINCIPALE

Si le subjonctif est avant tout un mode réclamé dans certains cas au sein d'une subordonnée, il peut être utilisé en proposition principale dans certains cas précis.

Nous avons par exemple déjà vu que, l'impératif présent 1PP n'existant pas en latin, le subjonctif présent utilisé à la 1PP remplit ce rôle. C'est d'ailleurs aussi le cas aux 3PS et 3PP.

Ex : *Librum legamus !* →

Librum legat ! →

Librum legant ! →

A. OBSERVONS...

1. *Ne milites victos videris !*

→

2. *Ne donum Gallis faciamus...*

→

3. *Ne Caesaris equum noctu ceperitis.*

→

4. *Ne servi domum postero die parent !*

→

5. *Utinam ad urbem Romani veniant !*

→

6. *Utinam Iuppiter maximus orationem populi audivisset !*

→

7. *Utinam maestus et turpis ne essem !*

→

8. *Putares me hoc iussisse : omnes naves naufragaverunt.*

→

9. *Sic vinum bibat.*

→

B. LA DÉFENSE

Lorsqu'une proposition principale au subjonctif débute par l'invariable « *ne* », celui-ci exprime la défense (un impératif à la forme négative).

Que ce subjonctif soit au présent (pour les 1^{re} et 3^e personnes) ou au parfait (pour les 2^e personnes), la traduction reste à l'impératif présent.

C. SOUHAIT ET REGRET

Précédé de l'invariable « *utinam* », le subjonctif présent exprime le souhait futur tandis que les subjonctifs imparfait et plus-que-parfait expriment le regret.

En pratique :

- *utinam* + subj. prés. : « pourvu que ... (subj. prés.) »
- *utinam* + subj. impft : « si seulement ... (ind. impft) »
- *utinam* + subj. PQP : « si seulement ... (ind. PQP) »

D. POTENTIEL ET IRRÉEL

Lorsqu'il n'y a aucun mot introducteur, le subjonctif présent exprime le potentiel (ce qui est possible) tandis que les subjonctifs imparfait et plus-que-parfait expriment l'irréel (ce qui n'est pas possible).

Peu importe la nuance, un subjonctif présent ou un subjonctif imparfait seuls se traduiront par un conditionnel présent en français, alors qu'un subjonctif plus-que-parfait seul se traduira par un conditionnel passé.

E. EXERCICES

Afin de te préparer au mieux à l'interrogation sur le subjonctif en proposition principale, l'exercice suivant se déroulera dans les mêmes conditions : avec pour seul outil ton dictionnaire de latin, traduis les dix phrases suivantes en vingt-cinq minutes maximum.

1. *Quis igitur, siquidem, ut quisque, quod plurimi sit, possideat, ita divitissimus habendus sit, dubitet, quin in virtute divitiae sint ?*
CICÉRON, *Paradoxa*, 6, 48.
2. *Etiam ne te videre noluerim ? Ego tibi irascerer ? Tibi possem irasci ?*
CICÉRON, *Epistulae ad Quintum fratrem*, 1, 3, 1.
3. *Amemus patriam, pareamus senatui, consulamus bonis ; praesentis fructus neglegamus, posteritatis gloriae serviamus.*
CICÉRON, *Pro Sextio.*, 68.
4. Que pourrait désirer Cicéron si n'est que le coupable avoue son crime ?
Nihil profecto ; sed ne difficilia optemus.
CICÉRON, *In Verrem II*, 4, 15.
5. *Sit fur, sit sacrilegus, sit flagitiorum omnium vitiorumque princeps ; at est bonus imperator.*
CICÉRON, *In Verrem II*, 5, 4.
6. Cicéron cite le dernier discours de Socrate, condamné à mort :
Ne vos quidem, iudices i qui me absoluistis, mortem timueritis.
CICÉRON, *Tusculanae quaestiones I*, 98.
7. *Utinam illum diem videam cum tibi agam gratias quod me vivere coegisti !*
CICÉRON, *Epistulae ad Atticum III*, 3.
8. *Cui quidem utinam vere, fideliter abundanter auguraverim.*
CICÉRON, *De re publica II*, 5, 138.
9. *Illud utinam ne vere scriberem !*
CICÉRON, *Epistulae ad familiares V*, 17, 3.
10. *Utinam omnes M. Lepidus servare potuisset !*
CICÉRON, *Philippicae*, 5, 39.